

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 78 (1949)
Heft: 6

Artikel: De la dictée silencieuse
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1040542>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

De la dictée silencieuse

La dictée, le calcul oral, la lecture, la géographie, l'histoire demandent d'ordinaire le concours immédiat du maître. La pédagogie d'aujourd'hui (peut-être que la chose est plus ancienne qu'on ne le pense) a trouvé la « fiche » qui, vis-à-vis de l'élève, a l'air de reléguer le maître au second plan : l'écopier travaille, puis vérifie lui-même ses résultats. Le calcul oral par cartes est devenu opération banale. La lecture silencieuse étend de plus en plus ses conquêtes. Notre dépôt du matériel scolaire met en vente des soldes impressionnants de milliers de fiches à un rabais au pour-cent non négligeable.

Mais la dictée ? Seulette, restera-t-elle absente du fichier ? Lui faudra-t-il donc toujours la tutelle du maître ? Non : elle aussi pourra s'émanciper. Il suffira d'employer des signes conventionnels qui ne révèlent point l'orthographe des mots. Vous l'avez deviné, de tels signes, simples, obéissant à une logique, connus de beaucoup, existent déjà : ce sont les signes sténographiques. Le système Aimé-Paris semble particulièrement heureux dans ses applications.

A l'adresse de ceux que, par nature, les nouveautés rebutent, disons de suite que la sténographie *au service de l'orthographe* n'est point une nouveauté en Suisse romande. Écoutons ce qu'écrivait l'inspecteur Carré : « J'ai été frappé des résultats obtenus par les instituteurs, grâce à la sténo. » Un autre inspecteur, M. Paul Bert, déclare : « Elle représente la valeur d'une heure par jour que vous donnez aux enfants. » Dans le programme neuchâtelois, nous trouvons ceci : « Il est recommandé d'utiliser la sténo comme procédé d'enseignement de l'orthographe. »

But : La sténographie à l'école n'a pas d'autre but que de **permettre une dictée silencieuse**. Aussi l'élève n'apprend-il **qu'à lire** les signes et **non à les écrire**. Si, par ricochet, cette lecture de la sténographie à l'école primaire facilite un métier à l'enfant, alors le maître ne pourra que se féliciter de ce second succès.

Emploi : Avant la classe, le maître écrit au tableau noir la dictée en signes sténographiques. A l'heure de la dictée, le maître ou un élève, même tous les élèves ensemble, lisent la dictée. Chacun se met au travail à son rythme propre. Les premiers qui ont achevé peuvent s'adonner à une autre discipline. Avant la correction, on relit la dictée lentement et la correction se poursuit comme à l'ordinaire.

Méthode d'enseigner la lecture de la sténographie. Le maître qui, en mai 1948, sur le désir de son inspecteur, a tenté l'expérience, ne connaissait point les mystères sténographiques, et de plus il n'était plus à l'âge où l'on peut espérer sténographier les sermons de son Curé ou les conférences inspectorales. Il a appris avec ses élèves. C'est ce que l'on a coutume de nommer la « méthode assimil. ». Et il suffit, pour pouvoir lire, de quatre fois un quart d'heure !

Si la demande en est faite, si le *Bulletin* peut insérer les signes Aimé-Paris dans ses pages, un essai d'enseignement style « école primaire » pourrait être tenté. Pour éviter que les futurs élèves des écoles de sténographie n'acquiescent de mauvaises habitudes, on écouterait volontiers et avec profit les conseils d'un sténographe professionnel.

Résultats : Voici les résultats constatés à ce jour.

L'avantage le plus considérable, c'est *qu'on n'a plus besoin de perdre du temps à dicter* ; le gain peut être d'une heure chaque jour ! Quel bénéfice pour les autres branches !

On peut multiplier les dictées tout en restant libre de son temps. La facilité en est même si grande que l'on risque d'abandonner les exercices de grammaire. Il semble qu'il y a progrès dans l'orthographe et la raison en est double : 1. Chaque élève réfléchit et pense à son rythme. 2. La lecture de la sténo reste plutôt lente, ce qui provoque un surcroît de réflexion et laisse moins de place à l'étourderie.

Qu'en pense le village ? Il va de soi que dès le premier contact avec les signes cabalistiques, les élèves ont crié à qui voulait l'entendre qu'à l'école on faisait de la sténographie. La première réaction du profane est naturellement celle-ci : « Au lieu de faire faire de la sténographie à des paysans, on ferait mieux de leur apprendre l'orthographe ! » Que voulez-vous, on ne pouvait pas expliquer dans toutes les maisons que la sténographie était précisément **au service de l'orthographe**.

Au docteur Emery qui, avant de fonder l'hôpital St-Luc à Lyon, lui demandait conseil, le vénérable P. Chevrier du Prado répondit : « Etes-vous prêt à accepter l'insuccès de votre œuvre, à voir vos efforts inutiles, et à supporter l'humiliation d'une entreprise manquée ? » Après avoir prié, le docteur, dans sa réponse, dit : « Mon Père, il me semble que je suis prêt et que j'accepte. » Le P. Chevrier répondit : « Eh ! bien, mon ami, commencez. »

Amis collègues, avant d'essayer la dictée silencieuse et d'entreprendre quoi que ce soit pour le bien de vos élèves et du village, posez-vous cette question : « Suis-je prêt à supporter les risques d'une entreprise manquée ? » Si oui, allez-y, mais soyez bien persuadés que l'expérience vous enchantera.

F. H.

Protégeons la nature

Nous avons parcouru avec un intérêt soutenu l'intéressant et très utile numéro spécial du *Bulletin pédagogique*, paru en janvier, et entièrement consacré à la découverte de la nature, en particulier aux arbres. La Commission fribourgeoise pour la Protection de la nature sait gré aux auteurs de cette brochure instructive, appelée à rendre service aux maîtres, et propre à illustrer leurs leçons d'histoire naturelle. Puisse-t-elle les inciter à faire partie de la Ligue suisse pour la Protection de la nature (LSPN) dont la revue trimestrielle pourrait leur apporter d'utiles renseignements et une documentation appropriée pour leur classe.

Car il est incontestable qu'on a trop tendance, à l'heure actuelle, à faire fi des trésors de beautés naturelles que le Créateur a semées dans notre pays. Sachons les conserver, les protéger ; aidez la Commission fribourgeoise dans sa tâche de protection des sites du canton. Et les moyens sont multiples pour la seconder.

A notre avis, il serait facile, en conclusion de certaines leçons, au cours d'une promenade ou d'une conversation, d'attirer l'attention de nos élèves sur le charme de tel coin de paysage, de tel arbre sur la place, au coin d'un champ,